

# SAS ONF Energie Méditerranée - Pôle de Veynes

## Activités

Activité principale : Production et commercialisation de bois énergie

## Produits

Classe de combustible C1

*Caractéristiques :*

- Granulométrie : P16 - 45A
- Humidité : M15 - M30
- Contenu énergétique : 3400 à 4200 kWh/t



Photo 1 : Stockage

## Equipement

Broyeur : Doppstadt DH 910 et Komtech Chipco 5000

Hangars : capacité de 1000 tonnes

Volumes de livraison : bennage par camion de 30, 60, ou 90 m3

Pont à bascule 80 tonnes avec borne automatique



Photo 2 : Hangar

## Contact

Nom du correspondant : M. Emmanuel DUPAS

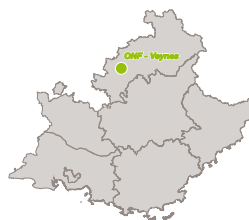
Adresse du siège : Chalet du parc à bois ZA du Boutaric 05400 VEYNES

ou 2 rue des Orgueillous 34270 Saint Mathieu de Treviers

Tél. : 06 24 94 07 86

Fax : 04 67 55 66 80

E-Mail : emmanuel.dupas@onf.fr



Carte : Localisation de la plateforme

## Des Fournisseurs qui s'engagent



### ► Fournir un combustible correspondant au contrat d'approvisionnement

Le fournisseur s'engage à livrer un combustible qui respecte les engagements contractuels avec le maître d'ouvrage.

### ► Livrer un combustible de qualité constante

Le fournisseur s'engage à accepter un audit d'entrée pour valider sa capacité de production. Il est également soumis à des contrôles aléatoires réguliers lors de livraison qui permettent de vérifier le respect du cahier des charges et d'engager des mesures correctives si nécessaire.

### ► Assurer la continuité et la fiabilité des livraisons

Le fournisseur s'engage à livrer les quantités contractualisées. Il se fait remplacer si nécessaire pour assurer la continuité de l'utilisation de l'installation de production de chaleur.

### ► Respecter les lieux et horaires de livraison

Le fournisseur s'engage à respecter les horaires de livraisons ou à défaut prévient le maître d'ouvrage en cas de retard de plus de 30 minutes.

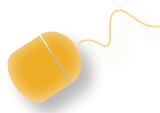
### ► Tenir compte du niveau de satisfaction

Le fournisseur s'engage à effectuer une enquête annuelle de satisfaction auprès de ses clients. Il effectuera tout ce qui est en sa capacité pour tenir compte des remarques et suggestions des ces derniers lors de la prochaine saison de chauffe.



## Les avantages pour le maître d'ouvrage

En choisissant un fournisseur engagé dans la Charte Qualité Bois Déchiqueté, le maître d'ouvrage contractualise avec une entreprise qui affiche sa fiabilité en termes de service et de qualité. Le maître d'ouvrage n'a plus besoin de se soucier de son combustible et peut se consacrer au suivi de son installation.



Retrouver toute l'information bois énergie et la charte qualité en intégralité sur le site de la Mission Régionale Bois Energie :

<http://www.ofme.org/bois-energie>



Action engagée et soutenue par les partenaires de la Mission Régionale Bois Énergie